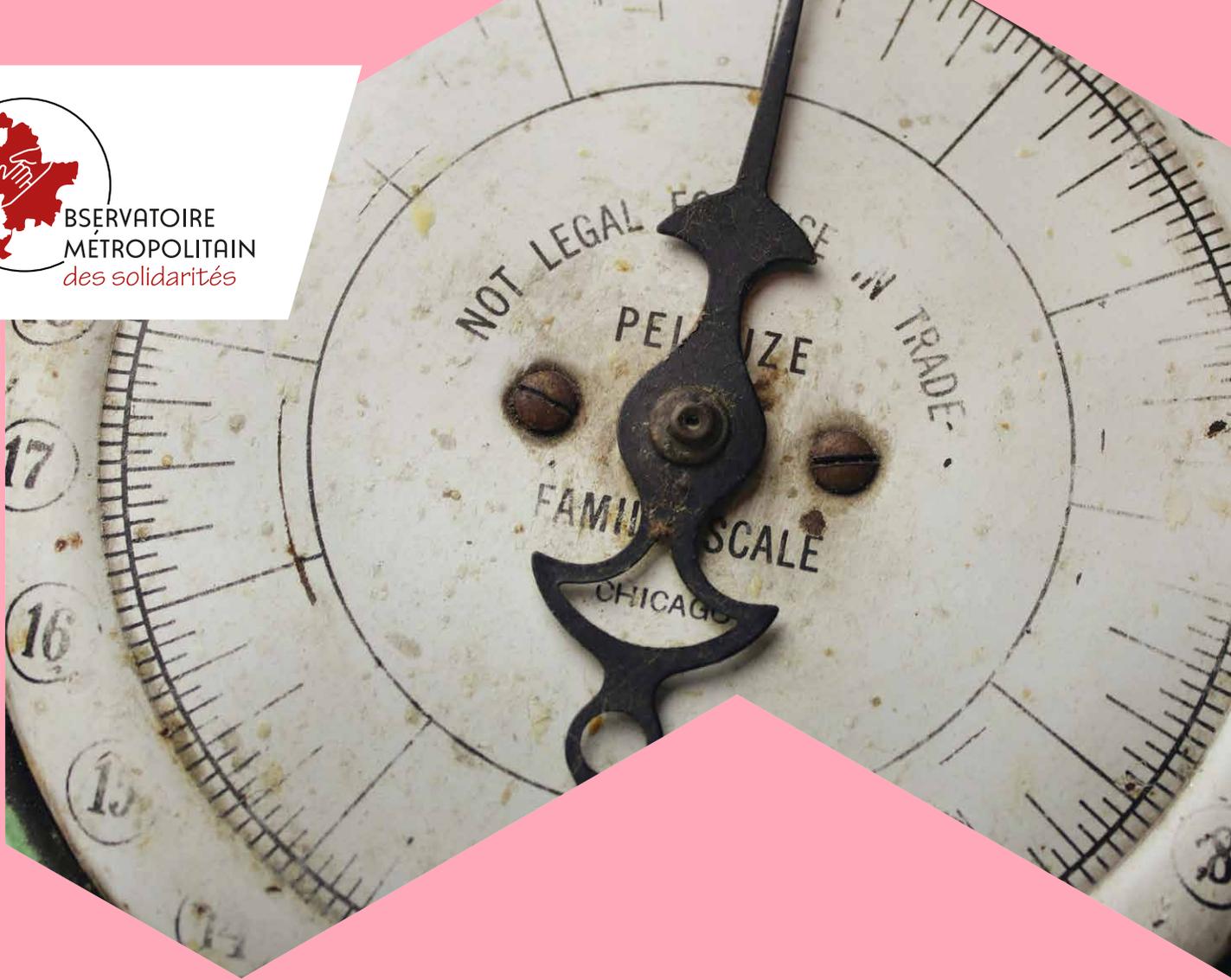




OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
DES SOLIDARITÉS

AOÛT
2024

Observer et agir : vers un baromètre de la précarité dans la métropole de Lyon



Sommaire

<i>Introduction : contexte et objectifs du baromètre</i>	<i>3</i>
<hr/>	
<i>1. Vision générale : un outil pour agir efficacement</i>	<i>4</i>
<hr/>	
<i>2. Objectifs et utilisation : comment le baromètre peut influencer les actions</i>	<i>5</i>
<hr/>	
<i>3. Thématiques à traiter : quels aspects de la précarité couvrir ?</i>	<i>6</i>
<hr/>	
<i>4. Méthodologie et questionnaire : collecter les données de manière efficace</i>	<i>7</i>
<hr/>	
<i>5. Problématiques de blocage : identifier et résoudre les obstacles</i>	<i>8</i>
<hr/>	
<i>6. Mise en œuvre et suivi : assurer l'efficacité du baromètre</i>	<i>9</i>
<hr/>	
<i>7. Suggestions pour l'amélioration : optimiser l'impact de l'outil</i>	<i>10</i>
<hr/>	
<i>Conclusion : vers une mise en œuvre progressive</i>	<i>11</i>
<hr/>	

Introduction :

contexte et objectifs du baromètre

La Métropole de Lyon a confié à l'Agence d'urbanisme la mission de concevoir un baromètre pour suivre l'évolution de la précarité sur son territoire. Ce baromètre prendra la forme d'un questionnaire adressé aux professionnels de terrain en contact direct avec les publics précaires. L'objectif est de fournir une vision claire et utile de l'évolution de la précarité, afin de guider les politiques publiques et les actions locales.

Un *groupe focus* a déjà été organisé pour préparer cet outil. Une dizaine de professionnels, aux profils variés, reflétant la diversité des thématiques et des territoires concernés, ont participé à ce groupe. Leur contribution a permis de collecter des avis éclairés et des suggestions pour concevoir un outil pertinent. Ce rapport présente l'analyse synthétique des discussions et recommandations issues de cette phase préparatoire.

Qu'est-ce qu'un groupe focus ?

Un *groupe focus* est un entretien collectif réunissant une dizaine de personnes présentant une caractéristique commune (profession, âge, CSP, position par rapport à un sujet / projet...).

D'une durée moyenne de deux heures, il est organisé selon un schéma « en entonnoir » allant du général au particulier : accueil et présentation de l'exercice, mise en confiance des participants, avis général sur le thème débattu, analyse de ses points forts et axes d'amélioration, réaction à plusieurs idées clés (d'accord / pas d'accord), formulation de propositions et d'attentes.

Un modérateur guide les échanges en s'appuyant sur un support, tandis qu'un assistant prend généralement des notes.

Outre les nombreuses informations qu'elle permet de collecter en un temps limité, cette méthode offre également l'avantage de susciter une certaine émulation entre les personnes présentes qui exposent et défendent leurs points de vue. Elle participe également à l'animation du réseau d'acteurs locaux.

MERCI !

À Valérie Darriau, Adjointe de la DGA - Délégation Solidarités, Habitat, Education à la Métropole de Lyon pour avoir initié le lancement de ce baromètre et porté ce projet.

Aux professionnelles suivantes pour leur participation précieuse au *groupe focus* : Alice Dehan, Delphine Charlet, Claudine Farina, Melanie Cogerino, Laurence Fillaud Jirari, Djamila Merimeche, Mouisset Bacha, et Valérie Najjarian.



1. Vision générale : un outil pour agir efficacement



Le baromètre doit être un outil simple et actualisé régulièrement pour guider efficacement les actions publiques.

Des objectifs précis pour un outil utile

Le baromètre de la précarité doit servir de support stratégique pour orienter les actions publiques. Pour en assurer l'efficacité, il est essentiel de :

- Définir ses objectifs : Clarifier le but, les finalités et le public cible du baromètre. Il est crucial de savoir précisément ce que l'outil doit accomplir et pour qui il est destiné.
- Assurer une actualisation régulière : Le baromètre sera mis à jour tous les six mois pour rester aligné avec les cycles décisionnels et suivre les évolutions en temps réel.
- Concevoir un outil simple et accessible : Le baromètre doit être facile à comprendre et à utiliser, afin d'encourager une large participation sans complexité inutile.



2. Objectifs et utilisation : comment le baromètre peut influencer les actions



Le baromètre doit détecter les problèmes tôt, alerter rapidement, et transformer les données en actions concrètes pour améliorer les conditions de vie.

Repérer les problèmes de manière précoce

Le baromètre a pour but de détecter les problèmes avant qu'ils ne deviennent graves :

- Détection des tendances : Identifier les nouvelles tendances et les problèmes émergents, tels que l'augmentation soudaine des charges locatives en 2024, en lien avec la hausse des prix de l'énergie. Une détection précoce permettra de mettre en œuvre des interventions ciblées pour prévenir des crises potentielles.

Un mécanisme pour alerter et partager les informations

Le baromètre doit également jouer un rôle dans la communication des données :

- Alerte : Mettre en place un système d'alerte pour signaler les nouvelles tendances préoccupantes, permettant une réaction rapide et coordonnée entre les différents acteurs.
- Partage : Diffuser les informations collectées aux associations, institutions locales et décideurs politiques pour assurer une coordination efficace des actions.

Transformer les données en actions

Les résultats du baromètre doivent se traduire par des actions concrètes :

- Action politique : Les décideurs utiliseront ces informations pour mettre en œuvre des politiques et interventions efficaces visant à améliorer les conditions de vie des personnes en situation de précarité.

3. Thématiques à traiter : quels aspects de la précarité couvrir ?



Le baromètre doit couvrir les thématiques essentielles telles que le logement, les ressources, la santé, et l'emploi, tout en incluant des aspects complémentaires comme l'éducation ou les violences conjugales.

Les thèmes clés à évaluer

Pour une vue d'ensemble complète, le baromètre devra idéalement couvrir plusieurs thématiques essentielles souvent transversales :

- **Logement** : Observer les conditions de logement, les coûts et l'accès à un logement adéquat. Le baromètre permettra d'évaluer si la situation est stable, en amélioration ou en détérioration, avec des possibilités de commentaires supplémentaires.
- **Ressources** : Suivre les revenus, les aides sociales et les difficultés économiques. L'outil devra détecter les tendances en matière de ressources et les problèmes financiers.
- **Santé** : Identifier les obstacles à l'accès aux soins médicaux, les délais et la couverture médicale, l'évolution de l'état mental des publics les plus précaires... Les résultats devront refléter les évolutions dans l'accès aux soins et permettre des précisions si nécessaire.
- **Emploi** : Observer l'accès à l'emploi, la qualité des emplois et les conditions de travail, en suivant les tendances de stabilité, d'amélioration ou de détérioration.
- **Alimentation** : Étudier l'accès à la nourriture et les éventuelles difficultés rencontrées pour se nourrir de manière adéquate.
- **Énergie** : Aborder la précarité énergétique, comme les factures élevées et les difficultés à maintenir un confort thermique ou à acheter de l'essence.
- **Accès aux droits** : Traiter les difficultés pour accéder aux droits sociaux, y compris les complications administratives et les dysfonctionnements institutionnels.

Les aspects complémentaires à considérer

Certaines thématiques secondaires pourront également être prises en compte :

- **Éducation** : Observer les difficultés liées à l'accès à l'éducation pour les enfants, comme les obstacles à la scolarisation.
- **Hébergement d'urgence** : Examiner les difficultés spécifiques liées à l'hébergement d'urgence, notamment pour les familles avec enfants non scolarisés.
- **Garde d'enfants** : Explorer les difficultés rencontrées par les familles monoparentales pour trouver des solutions de garde d'enfants.
- **Violences conjugales** : Prendre en compte les problématiques de violences conjugales, qui peuvent aggraver la précarité.



4. Méthodologie et questionnaire : collecter les données de manière efficace



Le baromètre doit être simple et accessible, recueillant des avis basés sur l'expérience des professionnels et permettant une collecte de données deux fois par an.

Recueillir des informations pertinentes

La collecte des données doit se baser sur l'expérience, la vision et le ressenti des professionnels :

- Avis des professionnels : Les réponses seront basées sur l'expérience et la perception des professionnels du terrain, sans nécessiter de données statistiques ou de recherches supplémentaires. Les professionnels pourront discuter des questions avec leurs équipes et/ou les publics concernés en amont, mais le baromètre doit rester un outil simple et facile à utiliser, conçu pour éviter toute surcharge de travail.
- Fréquence de collecte : Les données seront collectées deux fois par an pour suivre les évolutions sans alourdir le processus.

Facilité d'utilisation du questionnaire

Le questionnaire doit être pratique et accessible :

- Questions claires : Formuler des questions simples, compréhensibles pour tous les répondants, quels que soient leurs domaines d'intervention.
- Support numérique : Assurer l'accessibilité du questionnaire sur divers supports numériques, y compris les smartphones.
- Saisie libre : Inclure des champs de saisie libre pour permettre aux répondants d'ajouter des commentaires et des détails spécifiques s'ils le souhaitent.



5. Problématiques de blocage : identifier et résoudre les obstacles



Difficultés administratives et institutionnelles

Le baromètre doit aider à identifier les obstacles à l'accès aux aides et services :

- **Difficultés administratives** : Identifier les complications telles que les délais de traitement, les critères d'éligibilité complexes et les erreurs dans les demandes d'aides dans l'accès au droit.
- **Blocages institutionnels** : Signaler les problèmes au niveau des institutions, comme la préfecture ou les services sociaux, qui peuvent entraîner des retards ou complications dans la fourniture des aides.

Le baromètre doit identifier et signaler les obstacles administratifs et institutionnels entravant l'accès aux aides et services.

6. Mise en œuvre et suivi : assurer l'efficacité du baromètre



Le baromètre doit diffuser les résultats pour coordonner les actions entre acteurs locaux et intégrer les conclusions dans les politiques publiques.

Analyser et présenter les résultats

Après collecte des données, une analyse approfondie est essentielle :

- Analyse des résultats : Produire des rapports détaillés basés sur les données collectées, avec des indications précises pour les décideurs.
- Groupe de pilotage : Mettre en place un groupe de pilotage constitué de représentants des différents acteurs impliqués pour analyser et présenter les résultats annuels.

Partager les informations et assurer l'engagement

Pour assurer une mise en œuvre réussie :

- Partage des résultats : Diffuser les résultats auprès des acteurs de la vie associative, des institutions et des collectivités pour une coordination des actions.
- Engagement des institutions : Travailler à l'intégration des conclusions du baromètre dans les politiques publiques et s'assurer de l'engagement des institutions locales pour la mise en œuvre effective des actions nécessaires.



7. Suggestions pour l'amélioration : optimiser l'impact de l'outil



Le baromètre doit permettre une réaction rapide et une coordination efficace pour maximiser son impact.

Réagir rapidement et coordonner les efforts

Pour maximiser l'impact du baromètre :

- Anticipation : Mettre en place un système de réaction rapide aux alertes pour intervenir avant que les problèmes ne deviennent critiques.
- Coordination : Faciliter la coopération entre la Métropole, les communes, la préfecture, les associations et autres institutions pour une coordination efficace des interventions.
- Simplicité et accessibilité : Assurer que le questionnaire et le processus de collecte soient conçus pour être simples et accessibles afin de garantir une participation large et représentative.

Conclusion : vers une mise en œuvre progressive

Le *groupe focus* a constitué une première étape dans le développement du baromètre. Les retours recueillis permettront d'affiner le questionnaire. Au dernier trimestre 2024, une version test sera lancée pour évaluer le baromètre et recueillir des avis complémentaires. Un appel à volontaires sera lancé pour participer à cette phase de test.

Les participants seront informés des résultats du test et de l'évolution du projet. Leur contribution est essentielle pour garantir l'efficacité du baromètre dans la lutte contre la précarité dans la Métropole de Lyon.

L'essentiel / Ce que l'on peut retenir

1. **Outil pour les professionnels** : Destiné à être utilisé par les professionnels de la précarité pour recueillir des données basées sur leur expérience et perception.
2. **Éclairer les décideurs** : Fournir des informations claires et utiles pour aider les responsables politiques à prendre des décisions éclairées.
3. **Diffusion semestrielle** : Les données seront mises à jour et diffusées deux fois par an pour suivre les évolutions.
4. **Rapport de synthèse** : Un rapport détaillé sera produit à chaque cycle de collecte pour présenter les résultats.
5. **Questions basées sur l'expérience** : Questions formulées pour capturer le ressenti des professionnels et les réalités du terrain, sans nécessiter de données quantitatives.
6. **Questionnaire simple et accessible** : Conçu pour être compréhensible et accessible sur divers supports numériques.
7. **Évaluation des tendances** : Inclure des aspects tels que le logement, les ressources, la santé, l'emploi, etc.
8. **Champs de saisie libre** : Permettre des commentaires pour ajouter des détails spécifiques non couverts par des questions fermées.
9. **Analyse qualitative** : Les tendances seront analysées pour produire des rapports détaillés et pertinents.
10. **Suivi des résultats** : Informer les participants des résultats et des évolutions du baromètre pour assurer l'engagement et l'efficacité.



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référént : **Richard Nordier** - r.nordier@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme